

HANDICAP ET TRAVAIL : LES FICHES PRATIQUES

Vous trouverez, ci-dessous, plusieurs **fiches pratiques relatives au handicap**, au sens le plus large. La majorité de ces fiches a été rédigée par la permanence SPAGRI de la CFDT et plus particulièrement Brigitte CHELFI, notre référente sur le sujet. Pour y accéder, **cliquer sur la fiche que vous souhaitez consulter**.

[Fiche 1 : RECRUTEMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE POUR LES PERSONNELS EN SITUATION DE HANDICAP](#)

Les personnes en situation de handicap peuvent être recrutées dans la fonction publique par plusieurs voies, à savoir :

- L'apprentissage,
- Par concours
- Recrutement comme contractuels.

[Fiche 2 : LES PRINCIPAUX DROITS DES AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP](#)

Quel que soit leur mode de recrutement, **les agents publics en situation de handicap ont les mêmes droits et obligations que les autres agents de la fonction publique**.



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

Fiche 3 : RECONNAISSANCE DE LA QUALITE DE TRAVAILLEUR HANDICAPE (RQTH)

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, qui est une décision administrative, peut être attribuée dès lors que l'état de santé impacte durablement l'activité professionnelle et ce, quelle que soit l'origine du handicap.

Fiche 4 : AIDES ET MESURES SPECIFIQUES DU FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LA FONCTION PUBLIQUE (FIPHFP)

Trois types d'aides existent :

- Les aides techniques,
- Les aides matérielles
- Les aides humaines

Elles sont toutes destinées à compenser les conséquences du handicap, dans le cadre d'une activité professionnelle. La fiche explique comment y prétendre.

Fiche 5 : RETRAITE ANTICIPEE POUR HANDICAP DANS LA FONCTION PUBLIQUE – AGENT TITULAIRE

Vous êtes fonctionnaire et vous avez travaillé en étant handicapé, vous pouvez partir à la retraite à partir de 55 ans sous la condition d'avoir un certain nombre de trimestres d'assurance retraite.



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

Fiche 6 : RETRAITE ANTICIPEE POUR HANDICAP DANS LA FONCTION PUBLIQUE – AGENT CONTRACTUEL

En cours de réalisation – prochainement disponible

Fiche 7 : GUIDE PRATIQUE RETRAITE ET HANDICAP DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le FIPHFP a publié un « Guide pratique de la retraite des agents en situation de handicap dans la fonction publique », afin de répondre aux nombreuses questions sur le sujet.

Fiche 8 : LE CONTRACTUEL EN SITUATION DE HANDICAP DANS LA FPE

Cette fiche, rédigée par le pôle juridique de la CFDT Fonction publique, reprend **les dispositions concernant le contractuel en situation de handicap dans la FPE.**

- Quelles sont les conditions de diplôme ?
- Comment se déroule le contrat ?
- Comment l'aptitude professionnelle est-elle appréciée ?